

CONSEILS JURIDIQUES | UN PROGRAMME PRO BONO

En coopération avec l'Association Canadienne des Optométristes (ACO) et votre courtier, BMS Canada Services de Risques Ltée, Gowling WLG (Canada) LLP, un des plus grands cabinets nationaux d'avocats au Canada, est heureux d'offrir de brefs conseils juridiques gratuits à tous les optométristes qui participent au programme d'assurance de responsabilité professionnelle.

Afin d'assurer que les membres reçoivent une défense juridique supérieure dans l'éventualité d'une réclamation ou d'une plainte, les services de Gowling WLG ont été retenus en tant que fournisseur privilégié de services juridiques pour les réclamations présentées en vertu du programme d'assurance de responsabilité professionnelle.

Les membres peuvent profiter de ce service s'ils ont des questions sur les domaines y compris :

- la vie privée et la confidentialité ;
- les conflits d'intérêts ;
- Comment répondre aux demandes d'information provenant de tiers ;
- les demandes de renseignements de votre ordre professionnel ;
- Comment répondre à une citation à comparaître ;
- la faute professionnelle ;
- les obligations éthiques ; et
- les obligations professionnelles.

Si vous avez une question reliée à la pratique et que vous participez au programme d'assurance de responsabilité de l'ACO, veuillez composer le numéro indiqué dessous. Lorsque vous ferez cet appel, vous entendrez un enregistrement demandant que vous laissiez un message détaillé. Préparez-vous à fournir les renseignements suivants :

- votre nom, numéro de téléphone et adresse ;
- votre numéro de certificat et de police ;
- un sommaire de la situation.

Si vous appelez de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario ou du Québec, Gowlings vous contactera dès que possible. Si vous appelez d'une autre province ou d'un territoire, Gowlings appointera un avocat dans votre juridiction.

L'avocat à qui vous parlerez vous fournira des conseils juridiques gratuits et confidentiels afin de tenter d'éviter ou de réduire la probabilité d'une réclamation ou d'une plainte. Chaque consultation téléphonique est limitée à 30 minutes par demande de renseignements. L'avocat pourra le

considérer approprié d'examiner les enjeux et la jurisprudence avant de vous rappeler. Les conseils donnés dépendront sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements que vous fournirez.

Dans certains cas, vous devrez peut-être communiquer directement avec BMS, car votre situation pourrait avoir déjà déclenché la couverture en vertu de votre police. Dans ce cas, un avocat pourra être désigné pour vous représenter. Si vous avez reçu une plainte officielle ou si vous avez reçu un avis de réclamation juridique, veuillez communiquer directement avec BMS.

À propos de Gowlings

Étant un des plus grands cabinets nationaux d'avocats du Canada, Gowling WLG possède une longue histoire en représentant les professionnels de la santé dans les cas divers de responsabilité professionnelle. Les professionnels de Gowling WLG qui offrent des services aux membres d'ACO possèdent une expérience vaste dans les dossiers juridiques médicaux, notamment : la défense de professionnels dans des litiges découlant de traitements et de soins médicaux ; la représentation des professionnels en cas de poursuites devant les ordres professionnels provinciaux ; et la disposition de conseils aux clients sur d'autres questions administratives et réglementaires en matière de droit de la santé.

Contactez-Nous

Gowling WLG (Canada) LLP

bureau 2600 160 rue Elgin
Ottawa, ON K1P 1C3
sans frais: 1-844-792-2022
Web: www.gowlingwlg.com

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

825 voies Exhibition, bureau 209
Ottawa, ON K1S 5J3
sans frais: 1-844-517-1371
courriel: cao.insurance@bmsgroup.com
Site-web: www.cao.bmsgroup.com

Ligne sans frais pro bono: 1-844-792-2022

